



## [] Le label Euroscol, c'est oui ! []

publié le 08/09/2024

### Le Collège André Brouillet a obtenu le label Euroscol !

---

Notre collège a reçu une récompense de plus : le label des écoles et des établissements scolaires d'Europe.

Créé en 2019, le label « Euroscol » reconnaît l'engagement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale des établissements scolaires et s'inscrit dans la construction d'un Espace européen de l'éducation.

Notre collège fait partie des quatre collèges du département nouvellement labellisés cette année (18 sur l'académie de Poitiers).

Notre établissement intègre le club des sept collèges labellisés de la Vienne, preuve de la dynamique d'ouverture européenne et internationale qui anime ses équipes !

+ d'infos ↗



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.